

### Vers une grande éolienne à axe vertical

*Le moulin à vent du 21<sup>e</sup> siècle*

Le Premier ministre est un simple député qui, légalement, ne représente que sa propre circonscription. Cependant, il est le chef du gouvernement parce qu'il a été choisi comme chef de son parti et parce que son gouvernement peut rallier l'appui de la majorité des députés à la Chambre des Communes. Par conséquent, les Canadiens ne votent pas, que ce soit directement ou indirectement, pour le Premier ministre, mais plutôt pour un député.

Traditionnellement, le Premier ministre du Canada et la plupart de ses ministres siègent aux Communes. Tous les membres du gouvernement se partagent la « responsabilité ministérielle », bien que le Premier ministre soit reconnu comme « le premier entre ses égaux ».

Des élections générales fédérales ont été tenues en 1967, 1972, 1974, 1979 et 1980. En 1968 et 1974, la population canadienne a élu des candidats libéraux dans la majorité des cir-

conscriptions contestées. En 1972, les libéraux n'ont remporté que la pluralité des sièges, mais le gouvernement Trudeau s'est maintenu au pouvoir parce que les autres partis n'ont pu s'entendre pour le défaire sur une motion de censure. En 1974, le gou-

vernement libéral minoritaire a été renversé sur une motion de censure et a décidé de consulter le peuple: il est revenu au pouvoir avec une majorité des sièges (voir le tableau à la page 12). En mai 1979, le Parti progressiste-

#### Martin Brian Mulroney Premier ministre du Canada

M. Mulroney est né à Baie-Comeau au Québec le 20 mars 1939. Il détient un Baccalauréat ès Arts avec spécialisation en Sciences politiques de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse) et un Baccalauréat en droit de l'Université Laval à Québec.

Ses études en droit terminées, il entre au cabinet d'avocats Ogilvy-Renault de Montréal où il demeure en tant qu'associé jusqu'en juillet 1976.

En mai 1974, il est nommé membre de la Commission royale d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction, et en 1976, il est candidat au Parti progressiste-conservateur du Canada.

En juillet 1976, M. Mulroney devient Vice-Président exécutif de la compagnie Iron Ore du Canada, et l'année suivante, il est élu Président. Il est également Président du comité exécutif de la compagnie et Président de toutes ses filiales, y compris la société de chemin de fer Québec North Shore and Labrador.

Le 11 juin 1983, il est élu chef du Parti progressiste-conservateur du Canada. Le 29 août 1983, il obtient un siège à la Chambre des Communes en se faisant élire député de la circonscription de Central Nova (Nouvelle-Ecosse). Il représentera le comté de Manicouagan au Québec au nouveau Parlement.

C'est le 4 septembre 1984 qu'il est élu Premier ministre du Canada.



● M. Brian Mulroney, chef du Parti progressiste-conservateur est devenu le 18<sup>e</sup> Premier ministre du Canada. Il a prêté serment devant le Gouverneur général Mme Jeanne Sauv , en m me temps que son gouvernement compos  de 40 membres dont 6 femmes.